

Instructions aux auteurs

- La revue *Sociétés Plurielles* accepte des textes inédits rédigés en français, en anglais, ou dans les autres grandes langues européennes de circulation (espagnol, allemand, italien) s'ils sont accompagnés d'un résumé très circonstancié en anglais ou en français.
- Pour garantir l'anonymat lors de l'examen des articles, les auteurs doivent supprimer de leur texte les références qui permettraient de les identifier.
- Sous la forme d'un **fichier Word ou Open Office**, les articles proposés ne doivent pas dépasser **60 000 signes** et se structurent de la manière suivante :
 - Titre de l'article
 - Prénom et nom de l'auteur
 - Institution de rattachement de l'auteur
 - Coordonnées (postale, électronique et téléphonique) de l'auteur
 - Résumé en français (500 signes maximum)
 - Titre de l'article traduit en anglais (ou en français si l'article est écrit en anglais)
 - Résumé en anglais (ou en français si l'article est écrit en anglais)
 - Titre de l'article traduit dans la troisième langue
 - Résumé traduit dans la troisième langue
 - Mots-clés en langue 1 (comportant a minima une indication géographique, chronologique et disciplinaire)
 - Mots-clés en langue 2
 - Mots-clés en langue 3
 - Texte (avec un ou deux niveaux de titraille)
 - Références bibliographiques citées
 - Notes de fin de texte
- **La mise en forme** doit être simple, sans feuille de style, et les articles soumis en interligne 1,5 dans la police Times New Roman 12.
- **Les titres**, non numérotés, indiquent les divisions du texte et sont les plus explicites possibles.
- **Les mots en langue étrangère** doivent figurer en italique et en translittération.
- **Les citations** sont encadrées des guillemets : « ». Les citations figurant à l'intérieur des citations sont entourées des guillemets : “ ”. Les interventions de l'auteur dans les citations sont placées entre crochets : []. Les citations en langues étrangères sont traduites dans la langue de l'article ; le texte original peut être mentionné dans une note.
- **Les notes** ne sont pas dédiées aux références bibliographiques citées mais aux commentaires. Numérotées en continu, elles figurent en bas de page. Leur nombre et leur volume sont réduits.

- **Les références bibliographiques** citées ne sont pas renvoyées en note mais figurent entre parenthèses dans le corps du texte : (Sayad, 1979 : 4-8). Classée par ordre alphabétique, la liste des références citées figure après la conclusion de l'article. Pour un même auteur, les titres sont classés par ordre chronologique. Les références doivent être complètes : préciser notamment les prénoms des auteurs, la ville de publication, l'éditeur, la date de la première édition (à disposer entre crochets), le titre original si l'on se réfère à une traduction, etc.
- **Les normes de présentation bibliographiques sont les suivantes :**
- Guillaumin, Colette (2002 [1972]). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris, Gallimard.
 - Bohle, Dorothee & Geskovits, Béla (2012). *Capitalist diversity on Europe's periphery*. Ithaca, Cornell.
 - Martins, Herminio (1974). « Time and theory in sociology », in Rex, John (ed.). *Approaches to Sociology*. London, Routledge and Kegan Paul : 246-294.
 - Starobinski, Jean (1970). « Le style de l'autobiographie ». *Poétique*, n° 3 : 257-265.
 - Donegani, Jean-Marie (1991). *La liberté de choisir : pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*. Thèse de science politique, Paris, Institut d'études politiques.
- **Les illustrations** sont encouragées. Les photographies et les graphiques, d'aussi bonne qualité que possible, doivent également être envoyés en fichier jpeg (de la meilleure qualité possible). Les auteurs doivent fournir une autorisation de reproduction et utiliser de préférence une iconographie libre de droits.